

Recommandations pour une rédaction inclusive

Contexte

Depuis longtemps, le genre a été perçu selon un modèle binaire, homme-femme. Or, de nombreuses personnes en Ontario se considèrent non binaires : elles ne s'identifient pas comme homme ou femme, d'autres ont le sentiment d'être les deux, ni l'un, ni l'autre ou se situent quelque part dans le spectre du genre.

Alors que la notion de genre évolue dans notre société, le gouvernement de l'Ontario doit s'adapter à ces réalités changeantes, tant sur le plan des politiques que sur le plan du langage, pour mieux tenir compte de la diversité des genres.

Nous devons notamment réfléchir à la manière dont :

- nous recueillons les renseignements sur le sexe ou le genre dans les formulaires
- nous nous adressons à la population de l'Ontario
- nous promouvons la diversité de genre
- nous rédigeons en français
- nous traduisons de l'anglais au français

Le gouvernement de l'Ontario soutient et recommande l'adoption de la rédaction inclusive en français. En revanche, pour l'heure, il ne prescrit pas l'usage du point médian¹ pour tenir compte de la diversité de genre.

L'adoption d'une rédaction inclusive et neutre – qui évite de faire référence uniquement au masculin ou au féminin – permettra de réduire le risque pour les personnes trans*² de subir du harcèlement ou de la discrimination par rapport à leur identité de genre.

¹ Le point médian permet d'englober les deux genres en un seul mot, par exemple « les Canadien·ne·s ».

² Voir l'entrée « trans* » dans le *Glossaire bilingue sur l'identité de genre*.

Préambule

Ces recommandations visent à faire le point sur les tendances en matière de rédaction inclusive qui tiennent compte de la diversité de genre. Elles sont accompagnées du *Glossaire bilingue sur l'identité de genre* qui regroupe des termes importants et courants qui permettent d'identifier de façon respectueuse les personnes trans et non binaires.

Le Service de traduction du gouvernement espère que ces deux ressources contribueront à rendre le contenu des communications du gouvernement plus inclusif et qu'elles favoriseront la qualité et la cohérence en matière de rédaction, de traduction et de terminologie. Elles permettront également de contrer les stéréotypes de genre et de lutter contre la discrimination et le harcèlement, tant dans la terminologie que dans le langage et la rédaction.

Recommandations

1. Adopter une terminologie appropriée, respectueuse et inclusive

Utiliser les termes inclus dans le *Glossaire bilingue sur l'identité du genre* (voir Annexe 1) et éviter l'usage de termes péjoratifs ou pouvant être mal interprétés. Éviter également les formulations ou expressions qui véhiculent des stéréotypes et des préjugés sexistes ou des notions qui suggèrent qu'il existe uniquement deux genres ou que le binarisme de genre est la « norme ».

Au lieu d'écrire :

C'est un transgenre.

C'est une transgenre.

Utiliser plutôt :

C'est un homme transgenre.

C'est une femme transgenre.

Au lieu d'écrire :

Cette personne ne correspond pas aux normes de genre.

Utiliser plutôt :

Cette personne a une identité de genre fluide.

2. Supprimer les titres de civilité

De manière générale, éviter l'utilisation de titres de civilité, tels que monsieur, madame ou mademoiselle, et opter pour des formulations plus inclusives dans les appels et les salutations lorsqu'on ne sait pas à qui on s'adresse.

Au lieu d'écrire :

Madame, Monsieur,

Utiliser plutôt :

Bonjour,

Au lieu d'écrire :

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Utiliser plutôt :

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

En revanche, lorsque l'on s'adresse à une personne dont le nom complet, le titre et le pronom de préférence (ou identité de genre) sont connus, tenir compte de ces mêmes informations dans votre correspondance ou communication.

Exemples :

Bonjour + prénom

Bonjour Madame / Bonjour Monsieur

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

3. Employer le collectif

Les noms collectifs désignent un ensemble de personnes, hommes ou femmes.

Exemples de termes collectifs :

Assemblée, autorité, clientèle, collectivité, communauté, corps enseignant, effectif, électorat, équipe, foule, gens, groupe, lectorat, main-d'œuvre, personnel, peuple, population, public.

Les titres de fonction ou noms d'unité administrative sont également des termes collectifs. Il s'agit de termes qui désignent la fonction qu'occupe une personne plutôt que son titre. On peut également faire référence à l'unité administrative à laquelle la personne est rattachée.

Au lieu d'écrire :

- Ce prix est remis aux employés des services correctionnels.

Utiliser plutôt :

- Ce prix est remis au personnel des services correctionnels.

Au lieu d'écrire

- Merci d'envoyer votre demande à la directrice.

Utiliser plutôt :

- Merci d'envoyer votre demande à la direction.

4. Faire preuve de créativité et reformuler si nécessaire

Privilégier les tournures neutres ou reformuler les phrases pour éviter de faire référence aux personnes. Ces techniques permettent de rédiger des textes inclusifs et harmonieux qui ne sont pas interrompus de façon constante par la répétition des formes masculine et féminine des substantifs et des adjectifs.

Au lieu d'écrire :

- Êtes-vous citoyen canadien ou citoyenne canadienne?

Utiliser plutôt :

- Avez-vous la citoyenneté canadienne?

5. Favoriser le recours aux pronoms, termes et adjectifs épicènes

Les éléments épicènes ne sont pas marqués du point de vue du genre grammatical; ils ont la même forme au masculin et au féminin. Ces derniers éliminent souvent la nécessité de doublets et peuvent ainsi contribuer à une plus grande concision et lisibilité.

Exemples de pronoms épiciènes :

On, vous, quiconque, personne, plusieurs, chaque.

Exemples de termes épiciènes :

Artiste, bénéficiaire, bénévole, cadre, capitaine, diplomate, élève, fonctionnaire, gestionnaire, guide, interprète, journaliste, juriste, membre, propriétaire, responsable, scientifique, secrétaire, spécialiste.

Utilisés comme attributs, les termes épiciènes sont invariables (par exemple, Céline Galipeau est journaliste); mais dans un groupe nominal, ils sont marqués par le genre (par exemple, la journaliste Céline Galipeau est présente).

Exemples d'adjectifs épiciènes :

Apte, interne, externe, habile, anglophone, francophone, capable, contestataire, agricole, critique, destinataire, touristique, sanitaire, scolaire, humanitaire.

Au lieu d'écrire :

Les écoliers sont en vacances.

Utiliser plutôt :

Les élèves sont en vacances.

6. Doublets

Les doublets peuvent être utilisés pour inclure les formes masculine et féminine. Il faut cependant y avoir recours de manière judicieuse, car la répétition continue des doublets tout au long d'un texte risque d'entraver la lisibilité ou l'intelligibilité du contenu. Par ailleurs, il faut noter que les doublets incluent les genres masculin et féminin, mais ne tiennent pas compte, de manière explicite, des personnes qui se considèrent non conformes au genre.

Au lieu d'écrire :

Cette politique s'adresse à l'ensemble **des travailleurs** de l'usine.

Utiliser plutôt :

Cette politique s'adresse à l'ensemble **des travailleuses et des travailleurs** de l'usine.

7. Accorder les titres de postes, fonctions, métiers et grades au féminin

Utiliser les formes féminines déjà admises et attestées par les dictionnaires généraux. Utiliser les termes épicènes, c'est-à-dire qui s'écrivent de la même manière au masculin et au féminin, avec un article féminin (par exemple, une chef, une ministre, une commis). Pour les titres composés, accorder en genre les adjectifs et participes qui s'y rapportent (par exemple, secrétaire adjointe, ministre déléguée).

Pour plus de détails sur les règles à suivre en cas de doute sur une forme féminine, consulter notre ressource intitulée [La féminisation au gouvernement de l'Ontario](#).³

8. Ajouter une note explicative

En principe, l'usage des notes explicatives est déconseillé. Cependant, au besoin, ajouter la note type suivante :

Nous reconnaissons que certaines personnes ne s'identifient ni au genre masculin, ni au genre féminin. Nous avons opté pour une formulation neutre non genrée (ou épicène) dans un esprit non discriminatoire.

Conclusion

Le langage est important, car il peut représenter un outil d'inclusion ou de discrimination. L'adoption d'une écriture neutre et inclusive permet de promouvoir un langage reflétant le principe d'égalité auquel le gouvernement de l'Ontario souscrit.

Étant donné que la question du genre et la langue sont en constante évolution, le glossaire bilingue et les recommandations proposées seront amenés à évoluer également. Ces ressources seront donc mises à jour régulièrement afin de tenir compte de cette évolution.

Le glossaire regroupe un grand nombre de termes respectueux et largement usités, mais il faut toutefois retenir que certaines personnes privilégient un terme plutôt qu'un autre pour définir leur identité de genre.

Merci de nous aider à enrichir nos ressources en nous faisant part de vos suggestions et propositions à ontranslation@ontario.ca.

³ <https://www.sdc.gov.on.ca/sites/mgcs-onterm/Documents/Guides/guidefem.htm>

Quelques ressources utiles

- *Écriture inclusive : correspondance (Recommandation linguistique du Bureau de la traduction)*, Bureau de la traduction, Gouvernement of Canada, disponible à http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx_catlog_e&page=9CljS-UkLxu8.html#zz9CljS-UkLxu8
- *Pour une juste représentation des genres en français : la rédaction épïcène à Condition féminine Canada*, 2011, disponible à <http://osez-dare.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1398868866554/1398868895077>.
- *Guide de rédaction épïcène de Condition féminine Canada*, 2012, disponible à <http://osez-dare.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1397753559080/1397755030181>.
- *Ontario.ca – Guide de rédaction*, disponible à <https://www.ontario.ca/fr/page/ontarioca-guide-redaction>.
- *La féminisation au gouvernement de l'Ontario*, disponible à <https://www.sdc.gov.on.ca/sites/mgcs-onterm/Documents/Guides/guidefem.htm>.
- *Féminisation et rédaction épïcène*, Office québécois de la langue française, 2017, disponible à http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=274&niveau.